Schaan/LI, Übersee am Chiemsee/D, Bad Reichenhall/D le 5 novembre 2015

Communiqué sur l'appel des communes alpines et de leurs habitants aux participants de la COP 21

Protéger le climat, maintenant !

À l'occasion de la conférence internationale « Protéger le climat, maintenant ! Les communes alpines s'engagent » qui a eu lieu les 29 et 30 octobre 2015 à l'abbaye de Benediktbeuern/D dans le cadre de la présidence allemande de la Convention alpine, les organisateurs et les communes alpines ont adressé un appel commun à la conférence des Nations Unies sur le climat. Rita Schwarzelühr-Sutter, secrétaire d'État parlementaire au ministère allemand de l'Environnement, remettra l'appel à Paris.

« Les Alpes sont particulièrement sensibles au changement climatique. En montagne, l'augmentation des températures a été deux fois plus élevée que la moyenne mondiale pendant les 100 dernières années. Sur les cinq glaciers présents en Bavière, il n'en restera bientôt plus qu'un. Le changement climatique entraîne des transformations massives de l'écosystème alpin. Cela a des conséquences dramatiques pour les habitants des communes alpines. Nous nous sommes donc fixé un objectif ambitieux : nous voulons réduire d'ici 2050 les émissions de gaz à effet de serre en Bavière à moins de deux tonnes par habitant et par an. » C'est avec ce message qu'Ulrike Scharf, ministre bavaroise de l'Environnement et de la Protection du consommateur, a ouvert la conférence internationale.

À la fin de la deuxième journée, Rita Schwarzelühr-Sutter a rendu hommage à l'implication forte des communes alpines dans la lutte contre le changement climatique, illustrée par les nombreux projets et initiatives présentés pendant la conférence. « Cette conférence et l'appel de Paris nous confortent pour les négociations qui auront lieu dans quelques semaines à Paris. Ils montrent que les villes et les villages des Alpes sont des partenaires importants et fiables pour la mise en œuvre d'objectifs climatiques ambitieux. Pour cela, les communes ont besoin de soutien et d'une feuille de route claire. C'est ce que nous voulons défendre à Paris », a déclaré la secrétaire d'État.

Les communes des Alpes sont en première ligne en matière de protection du climat. Elles disposent des connaissances nécessaires sur le changement climatique, et sont déjà nombreuses à avoir engagé des actions dans différents domaines. Pour poursuivre leurs efforts, les communes ont besoin du soutien des États, de l'Union européenne et de la communauté mondiale. Dans un appel commun, les organisateurs de la conférence : CIPRA International, le Réseau de communes « Alliance dans les Alpes » et l'association « Ville des Alpes de l'Année » s'adressent donc aux Nations Unies et à leurs membres présents à la 21e Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21) à Paris. Les trois organisations sont soutenues par de nombreuses communes des sept pays alpins. « Pour mener des actions efficaces dans nos communes, nous avons besoin d'un soutien au niveau supérieur », souligne Thierry Billet, maire adjoint d'Annecy et président de l'association « Ville des Alpes de l'Année ». Thierry Billet attend des Nations Unies un accord contraignant et cohérent sur le climat, et des objectifs climatiques ambitieux qui renforcent les communes dans leur action.

Partager les bonnes pratiques et les réussites

La conférence de Benediktbeuern a permis aux quelques 120 participants de tous les pays alpins d'échanger et de discuter les questions auxquelles sont confrontées les communes : Comment une commune peut-elle mobiliser ses citoyens autour de la lutte contre le changement climatique ? Quelles sont les résistances à surmonter ? Comment coopérer avec l'économie locale ? Comment financer à long terme les actions climatiques ? Pendant les deux jours de la conférence, des réponses ont été proposées

et discutées en commun. Des intervenants de tous les pays alpins ont mis en lumière les défis, les outils et les recettes de succès pour les communes. Les responsables climat de Kempten/D et Sonthofen/D ont montré par exemple comment mieux intégrer la lutte contre le changement climatique dans toutes les activités communales. Leur action est soutenue par l'Initiative nationale pour la protection du climat lancée par le gouvernement allemand.

Le Marché aux idées a permis de présenter un panel de bonnes pratiques et d'idées stimulantes de tous les pays de l'Arc alpin : par exemple la fixation de CO_2 grâce à la gestion des sols en Carinthie du Sud/A, la mutualisation des achats et du recyclage des déchets au Vorarlberg/A, la réalisation de projets de mobilité durables en coopération avec des entreprises à Grenoble/F ou la sensibilisation des enfants aux comportements respectueux du climat à Benediktbeuern/D.

La conférence a été financée par la Fondation allemande pour l'environnement et par le ministère allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature, de la Construction et de la Sûreté nucléaire.

- Les résultats de la conférence seront publiés prochainement sur www.cipra.org/de/klimatagung2015.
- Texte de l'appel et manifestation de soutien : http://www.cipra.org/fr/positions/proteger-le-climat-maintenant.
- Le communiqué et une photo haute définition (à utiliser uniquement dans le contexte de la conférence) sont téléchargeables sur : http://www.cipra.org/fr/presse/communiques-de-presse.

Contacts :
Claire Simon, directrice CIPRA International ; claire.simon@cipra.org, +423 237 53 01
Katharina Kling, directrice « Alliance dans les Alpes » ; info@alpenallianz.org, +49 8642 6531
Magdalena Holzer, secrétariat de l'association « Ville des Alpes de l'Année » ; info@alpenstaedte.org, +423 237 53 13

La CIPRA, une organisation aux visages et formes multiples
La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, la CIPRA, est une organisation faîtière non gouvernementale avec des représentations nationales et une représentation régionale dans les sept pays alpins. Elle regroupe plus de cent associations et organisations. La CIPRA œuvre pour un développement durable dans les Alpes, comprenant la préservation du patrimoine culturel et naturel et de la diversité régionale ainsi que la proposition de solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'espace alpin.
www.cipra.org

« Alliance dans les Alpes »
Depuis 1997, le Réseau « Alliance dans les Alpes » réunit près de 300 communes réparties sur sept États alpins. Ses membres s'investissent avec leurs administrés pour faire de l'Arc alpin un espace de vie porteur d'avenir. Pour eux, la Convention alpine constitue une base de travail et une ligne directrice pour un développement soutenable des Alpes. La Convention alpine doit prendre corps au niveau où la participation de l'individu a des effets visibles : la commune. « Échanger - s'engager – réaliser » est le fil directeur du Réseau.
www.alliancealpes.org

« Ville des Alpes de l'Année »
Les villes des Alpes qui favorisent un développement équilibré et exemplaire des intérêts économiques, environnementaux et sociaux de leur commune, dans l'esprit de la Convention alpine, se voient décernées le titre de « Ville des Alpes de l'Année » par un jury international depuis 1997. Les villes récompensées coopèrent au sein d'une association. Ce réseau est actuellement formé de 16 villes françaises, slovènes, italiennes, allemandes, autrichiennes et suisses. Le titre récompense la politique mise en œuvre par les villes, et les encourage à continuer sur cette voie. Les villes lauréates s'engagent à poursuivre leurs actions au-delà de leur année de « Ville des Alpes ».
www.villesdesalpes.org